

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT / UNE AGENTE TECHNIQUE POLYVALENTE Au sein de la direction générale des services techniques

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX *Par voie statutaire ou à défaut contractuelle*

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité du chef de service des ateliers/bâtiments, vous aurez en charge :

MISSIONS

- Assurer l'entretien et la maintenance des bâtiments en régie, tous corps d'état (petite maçonnerie, cloisonnement, menuiserie, serrurerie, carrelage, sol souple, plafond, peinture, petite plomberie, électricité de base ...),
- Effectuer le dépannage ou les interventions d'urgence de 1^{er} niveau (en heures ouvrées),
- Effectuer l'entretien du matériel technique,
- Réaliser des travaux de maintenance préventive et corrective,
- Participer à l'aménagement des locaux et à la mise en place des équipements,
- Veiller au respect des normes de sécurité et à la bonne utilisation des installations,
- Intervenir en support technique lors d'événements ou besoins spécifiques.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme dans le domaine des métiers du bâtiment/la maintenance des équipements ou expérience professionnelle dans un poste similaire,
- Connaissance et application des normes de sécurité (incendie, électricité, hygiène),
- Polyvalence intervenir sur différents corps de métier du bâtiment,
- Capacité à diagnostiquer et résoudre des pannes,
- Lecture de plans et compréhension des notices techniques,
- Utilisation d'outils et équipements (électroportatifs, instruments de mesure),
- Organisation méthodique au travail selon planning et consignes,
- Autonomie rigueur et sens de l'organisation,
- Polyvalence et adaptabilité,
- Esprit d'équipe et bon relationnel,
- Réactivité face aux imprévus,
- Sens du service public (interventions auprès des utilisateurs),
- Permis B indispensable.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, Comité des Œuvres Sociales.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 1^{er} février 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr